

numéro d'abonné (réservé à la médiathèque)

COLLECTIVITÉ

2000 Rs

NOM DE LA COLLECTIVITÉ
Adresse
..... Ville
téléphone (s)
adresse électronique

<u>Contact 1</u>	
NOM	Prénom
date de naissance	nationalité
pièce d'identité (type et n°)	
<u>Contact 2</u>	
NOM	Prénom
<u>Contact 3</u>	
NOM	Prénom

La carte Collectivités permet d'emprunter jusqu'à **30 documents** pour une durée d'**un mois**. Il est demandé de diversifier la nature des documents empruntés et de ne pas les limiter à un seul domaine, avec un maximum de :

- 30 livres ou BD
- 3 revues
- 3 DVD
- 4 CD
- 2 livres audio

L'ensemble des documents doit être emprunté avec la carte de prêt **en une seule fois** et par l'une des trois personnes désignées au moment de l'inscription.

Une seule carte est délivrée. Cette carte n'est pas individuelle et exclut donc tout usage personnel.

Tous les documents sont rendus **en une seule fois**. Une fois les documents rendus, la collectivité peut immédiatement procéder à un nouvel emprunt.

Les documents empruntés doivent être rendus dans l'état dans lequel ils ont été prêtés, et dans leur intégralité (matériel d'accompagnement, boîtier, etc). Il est interdit de : souligner ou surligner le texte dans les livres ou revues, écrire des commentaires dans les marges, corner, déchirer ou découper des pages, des photos ou des reproductions, décoller des étiquettes.

L'état des documents est vérifié par le personnel au moment du prêt et du retour. Il est demandé à l'emprunteur de faire de même et de signaler toute anomalie.

retards : pénalités d'une roupie par document et par jour de retard. Pensez à **prolonger** vos documents dans votre dossier lecteur ou par téléphone, et aussi à la **boîte de retour** pendant les fermetures.

document **perdu ou détérioré** : remboursement sur une base forfaitaire

livre de poche, revue, livret CD : **150 Rs** / livre, roman, BD, CD : **300 Rs** / grand livre, DVD : **600 Rs**

Je souhaite recevoir la lettre d'information de l'Institut français de Maurice (par courriel).

A Rose Hill, le

Signature